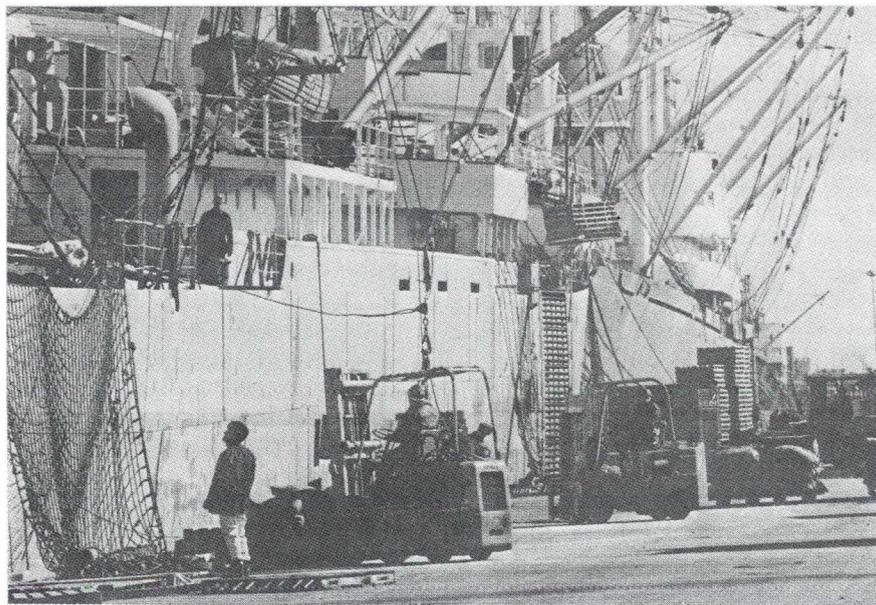


### Offre de retraite prématurée pour les débardeurs

Afin de réduire le nombre excédentaire des débardeurs à trois ports du Saint-Laurent, l'Association des employeurs maritimes (AEM) a offert à ses membres des paiements en espèces pour qu'ils prennent leur retraite de bonne heure.

Les débardeurs qui ont pris volontairement leur retraite entre le 25 avril et le 17 mai ont reçu \$12,000; ceux qui l'ont prise entre le 18 mai et le 31 mai, \$7,500. Des versements de \$6,000 ont été faits à chaque homme qui abandonnait la vie active entre le 1er juin et le 30 juin, et une somme de \$4,500 sera versée aux hommes qui ont quitté le travail entre le 1er juillet et le 30 août. Les hommes qui auront 65 ans le 1er janvier prochain ne sont pas admissibles.

L'AEM, qui représente les arrimeurs et déchargeurs, les compagnies de navigation et les agents maritimes, s'est vue dans l'obligation de demander à des travailleurs de prendre plus tôt leur retraite, les ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières ayant environ 400 débardeurs en trop. Une offre analogue faite l'an dernier à Montréal a provoqué 560 entrées à la retraite,



mais on compte au total 1,800 hommes qui travaillent encore au port de Montréal, 500 à Québec et 275 à Trois-Rivières.

Cet excédent de personnel s'est produit il y a plusieurs années lorsque les compagnies membres de l'AEM signèrent des contrats garantissant 37 semaines de paie par an, quel que soit le volume de travail, à presque tous les débardeurs syndiqués. Les salaires devaient être payés au moyen des

taxes dont sont frappées les cargaisons aux ports en question. Mais l'emploi plus fréquent des conteneurs et l'utilisation accrue des ports atteints par la marée ont réduit la quantité des marchandises non enfermées dans des conteneurs qui arrivent par le Saint-Laurent.

Les clauses de sécurité de l'emploi ne seront pas renouvelées dans les contrats de l'AEM qui entrent en vigueur le 1er janvier 1975.

### Prix d'excellence à Loblaw's Ltd

Le Conseil national de l'esthétique industrielle a annoncé la remise du Prix d'excellence du Président, pour gestion en design à la société *Loblaw's Ltd.*, pionnière des supermarchés en alimentation au Canada. Le prix a été décerné lors de la "Journée de l'Alimentation" à la foire nationale canadienne de Toronto, le 21 août.

C'est son exceptionnel programme en gestion de design qui a valu cet honneur à cette chaîne de supermarchés. Les graphiques, les affiches, les uniformes, les camions, les intérieurs et l'emballage de *Loblaw's* reflètent bien la qualité du design à l'honneur chez cette société.

C'est en 1972 que *Break, Pain and Watt*, consultants spécialistes de Toronto, ont élaboré un programme de design pour les 175 magasins de *Loblaw's* situés en Ontario et dans l'Ouest.

Ce programme a connu un succès tel

qu'en 1973, la Société d'alimentation chargeait *Break, Pain and Watt* de l'étendre à deux de ses importantes filiales américaines: *Loblaw's Inc.*, de Buffalo, N.Y., qui possède un réseau de 149 magasins et *National Tea Co.*, établie à Chicago, Illinois, et dans le Midwest et qui possède 559 magasins.

Le fondateur de *Loblaw's*, T.P. Loblaw, est né en 1872 dans le comté de Simcoe, en Ontario. Orphelin à 15 ans, il déménage à Toronto où il devient commis d'épicerie.

Quelques années plus tard, il possède sa propre épicerie et en 1919 il fonde *Loblaw's Groceries Ltd.*, avec J. Milton Cork. En 1924, M. Loblaw incorpore une société américaine dans l'état de New York sous le nom de *Loblaw's Groceries*; le siège social en est à Buffalo. Quatre ans plus tard, la filiale américaine s'installait à Chicago. Lors de son décès en 1933, M. Loblaw était à la tête de 107 supermarchés en Ontario et de 90 aux États-Unis.

### Mises en chantier en août

D'après les chiffres provisoires communiqués par la Société centrale d'hypothèques et de logement, le taux annuel de mises en chantier au Canada pour le mois d'août s'établit à 206,100 unités pour toutes les régions.

L'enquête effectuée par la Société sur la construction de maisons dans les régions urbaines du pays indiquait une mise en chantier réelle de 14,683 unités au mois d'août, soit 25 p. cent de moins qu'en août 1973, alors que le total atteignait 19,622. Le total cumulé pour les huit premiers mois de l'année en cours atteint le chiffre de 121,794, soit neuf p. cent de moins que le chiffre de 134,261 relevé l'an passé à pareille date.

Au cours de la période s'étalant de janvier à août 1974, le nombre de mises en chantier de maisons unifamiliales a accusé une hausse de 2 p. cent et celles des bâtiments multifamiliaux une baisse de 17 p. cent.